

# Les **usages** de la base de données **REFLET**

*Journée d'étude du 5 juin 2008*

**Françoise Kogut-Kubiak**

Céreq,  
10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02.  
E-mail : kogut@cereq.fr

**Jean-Louis Kirsch**

Céreq,  
10, place de la Joliette, BP 21321, 13567 Marseille cedex 02.  
E-mail : jlkirsch@cereq.fr

**Juillet 2008**

# REFLET

Ce document rend compte d'une journée d'études qui s'est déroulée le 5 juin 2008 et consacrée aux usages de la base REFLET (regards sur les flux de l'enseignement technique et professionnel).

Cette base de données offre un historique des diplômes de l'enseignement technique et professionnel. Y sont recensés les diplômes actuels ou abrogés des niveaux V à II du ministère de l'Education nationale, du ministère de l'Agriculture ainsi que les licences professionnelles. Peu à peu sont également intégrés les diplômes professionnels d'autres ministères certificateurs comme la Santé ou les Affaires Sociales. Les données chiffrées disponibles portent pour la majorité des diplômes sur les effectifs en dernière année de formation, avec une répartition par voies d'accès (scolaire et apprentissage), par genre et par académie ou encore sur les résultats aux examens avec le nombre de candidats présents et admis, et leur répartition par voies d'accès (scolaires, apprentissage, formation continue, ou candidats libres). La base permet ainsi de constituer des séries statistiques sur plusieurs années, les données les plus anciennes remontant, pour certaines filières, aux années 1970. De plus, sont également répertoriés pour chaque diplôme les textes réglementaires (arrêtés de création, de modification ou d'abrogation des diplômes) ainsi que les référentiels de diplômes qui précisent les compétences attendues, les contenus des formations et le règlement des examens. L'apport original de REFLET repose sur l'identification de l'ancêtre de chaque diplôme au travers de généalogies graphiques reconstituées pour chaque spécialité de formation.

La base REFLET est accessible sur le site internet du Céreq.

[www.cereq.fr](http://www.cereq.fr)

rubrique « Bases de données »

## SYNTHÈSE

---

Le Céreq a organisé le 5 juin 2008 une journée d'études rassemblant une vingtaine d'usagers de la base de données REFLET (regards sur les flux de l'enseignement technique et professionnel). Des chargés d'études du Céreq et de ses centres associés et aussi des usagers externes ont ainsi présenté des travaux se nourrissant des apports de la base et débattu de l'intérêt et des limites de certaines données tout en proposant diverses perspectives.

La journée a débuté par une intervention de Michel Quéré, directeur du Céreq, qui a témoigné de son intérêt pour cette base tout en soulignant la volonté politique du Céreq d'en favoriser les usages et d'en multiplier les bénéficiaires. José Rose, directeur scientifique du centre, a poursuivi en mentionnant les réflexions conduites autour de REFLET durant les deux dernières années visant à relancer un outil dont les utilisations et la valorisation ne sont pas toujours à la hauteur de ses potentialités. Il a rappelé que le Céreq s'était fixé dans son programme de travail trois objectifs : augmenter l'accessibilité de la base, développer des publications régulières et susciter des propositions d'études qui s'adosseraient à la base. Cette journée s'inscrit en conséquence dans ces objectifs et tend pleinement à rendre visible les résultats variés et intéressants produits à partir de REFLET et par là même à attiser les envies d'écriture et de publications. Françoise Kogut-Kubiak, responsable de la base, a relaté l'historique de celle-ci. Créée en 1986 sous le nom de CLAPET (classement des programmes de l'enseignement technique), la base rassemblait à son origine de simples fichiers informatiques sur les effectifs scolaires et les résultats aux examens des diplômés de niveaux V à III du ministère de l'Éducation nationale, et reposait sur un fonds documentaire (contenus de formation et règlements d'examen) des diplômés répertoriés dont les premiers datent de 1943. Elle a connu depuis des évolutions significatives parmi lesquelles sa mise en ligne en 1997 sur le site internet du Céreq, l'intégration des généalogies graphiques, ou encore l'intégration des diplômés d'autres ministères certificateurs (Agriculture, Affaires sociales et Santé).

Les interventions qui ont suivi, ponctuées de débats avec l'ensemble des participants, avaient été regroupées selon des cadres d'études distincts utilisant les données de REFLET : des études ciblées sur des champs professionnels particuliers, des études reposant sur une logique d'analyse par filière ou niveau de formation, des travaux comparatifs européens, et enfin un usage de REFLET à l'interface de la mobilisation d'autres outils statistiques. Ainsi Paul Kalck, chargé d'études au Céreq a pris en exemple la 20<sup>e</sup> CPC « sanitaire et social » pour montrer la richesse des informations obtenues à l'examen minutieux des généalogies graphiques. Letizia Chiarore, chargée d'études à l'IFEN (Institut français de l'environnement) a largement utilisé REFLET pour actualiser un document de 2004 portant sur l'offre de formation initiale des diplômés « environnementaux » et sur les flux de diplômés. La présentation de Maurice Ourtau, chercheur au LIRHE (centre associé du Céreq pour la région Midi-Pyrénées), en référence à une étude récente pour la DGESCO s'est attardée sur la nécessité de disposer pour chaque CPC de fiches de cadrage fournissant quelques indicateurs précis. Françoise Dauty, également chercheuse au LIRHE, s'est appuyée sur une étude plus ancienne portant sur l'évolution de la structure des niveaux de formation pour témoigner des apports des données synthétiques mais aussi pour pointer certains manques (les effectifs en formation par exemple ne concernent que la dernière année de formation). Martine MOBUS, chargée d'études au Céreq, a mis en perspective la base REFLET avec celle du BIBB (institut fédéral allemand *Bundesinstitut für Berufsbildung*) qui semble se rapprocher davantage de celle du RNCP. Pour sa part, Dominique Hervy-Guillaume a complété cette comparaison à partir de son travail actuel de thèse qui tend à démontrer si « *les transformations du système de formation professionnelle initiale dans le secteur de la banque et du bâtiment sont des logiques endogènes de l'appareil de formations ou une ressource pour les mutations du secteur* ». Didier Moulia, chargé des relations avec les entreprises au rectorat de Toulouse, a participé à l'élaboration d'un guide sur l'évolution de l'offre de formation technique et professionnelle de la région Languedoc-Roussillon. Il a pu notamment se procurer à partir de REFLET l'ensemble des intitulés complets de diplômés qu'il ne trouvait pas ailleurs. Marie-Hélène Toutin-Trescat, chercheuse au CLERSE (centre associé du Céreq pour les régions Nord-Pas-de-Calais et Picardie) utilise régulièrement REFLET dans le cadre d'études sur l'offre de formation et ses évolutions pour constituer en amont des données de cadrage et confirmer dans certains cas certaines hypothèses. Intervenante auprès de l'OREF de sa région, elle a rendu compte de certaines questions traitées dans ce cadre : évolution historique des diplômés par niveau de formation,

évolutions des spécialités de formation, place des filles, comparaison interrégionale... Enfin, Jean-Jacques Arrighi, chargé d'études au Céreq, a montré l'utilisation « discrète » qu'il faisait de REFLET dans le cadre des enquêtes « Générations » pour constituer un échantillon représentatif des sortants du système éducatif. Il a par ailleurs évoqué l'avantage de REFLET au regard d'autres dispositifs : offrir des séries statistiques longues.

Un tour de table final a permis à chacun des participants d'exprimer ses attentes vis à vis de l'évolution de la base : disposer de plus de données synthétiques, faire apparaître la première page du RAP (référentiel d'activité professionnelle), mieux préciser certaines données comme le statut des candidats (formation continue, notamment).

# SOMMAIRE

---

<b>INTRODUCTION .....</b>	<b>5</b>
<b>THEME 1 •</b>	
<b>Utilisation de reflet dans le cadre d'études ciblées     sur des champs professionnels particuliers .....</b>	<b>11</b>
1.1. Intervention de Paul Kalck, Céreq .....	13
1.2. Intervention de Letizia CHIARORE, Institut Français de l'Environnement .....	16
<b>THEME 2 •</b>	
<b>Utilisation de REFLET dans le cadre d'études reposant sur     une logique d'analyse par filière ou niveau de formation .....</b>	<b>19</b>
2.1. Intervention de Maurice Ourtau, LIRHE-université de Toulouse I.....	21
2.2. Intervention de Françoise Dauty, LIRHE-université de Toulouse I.....	23
<b>THEME 3 •</b>	
<b>Utilisation de REFLET dans le cadre de travaux comparatifs européens .....</b>	<b>27</b>
3.1. Intervention de Martine Möbus, Céreq .....	29
3.2. Intervention de Dominique Hervy-Guillaume, université Toulouse I.....	30
<b>THEME 4 •</b>	
<b>Utilisation de REFLET à l'interface de la mobilisation d'autres outils statistiques .....</b>	<b>35</b>
4.1. Intervention de Didier Moulia, MIP-DAET, rectorat de l'Académie de Toulouse.....	37
4.2. Intervention de Marie-Hélène Toutin-Trescat, CLERSÉ-université de Lille I .....	37
4.3. Intervention de Jean-Jacques Arrighi, Céreq.....	38
<b>CONCLUSION .....</b>	<b>39</b>
<b>ANNEXE •</b>	
<b>Programme de la journée d'études REFLET .....</b>	<b>43</b>



# **INTRODUCTION**

---





Au fil du temps, les utilisateurs de REFLET se sont multipliés, si bien que dans une période de définition d'orientations à moyen terme, il a paru intéressant de voir comment ils s'approprieraient cette base dans le cadre d'une réflexion sur son avenir. D'où l'organisation de cette journée, structurée autour de quatre thèmes :

- l'utilisation de REFLET par rapport à l'analyse de champs professionnels ;
- l'utilisation de REFLET par rapport à des analyses de filières ou de niveaux de formation ;
- l'utilisation de REFLET par rapport à des travaux comparatifs européens ;
- l'utilisation de REFLET en complémentarité à d'autres outils.

La journée a débuté par une introduction de bienvenue de Michel Quéré, directeur du Céreq, suivi d'une intervention de José Rose, directeur scientifique du Céreq, sur les enjeux de ce dispositif. Françoise Kogut-Kubiak, en charge de la valorisation de la base et de sa gestion auprès des partenaires institutionnels, en a rappelé quelques aspects historiques. Les interventions qui suivent rendent compte le plus fidèlement possible des propos de chaque interlocuteur. Les parties en italique dans le texte renvoient aux débats des participants au moment des interventions ou à leur issue.

Michel Quéré, directeur du Céreq, ouvre la séance et remercie les organisateurs de l'initiative de cette journée d'études. Il souligne l'intérêt de donner un contenu technique à ce type de journée ce qui sera fait dans les introductions proposées par José Rose et Françoise Kogut-Kubiak. Il précise à l'attention des invités externes que le Céreq est un établissement public à caractère national qui travaille dans le champ de l'analyse de la relation formation-emploi. A ce titre, l'établissement couvre plusieurs facettes de cette relation : l'insertion, la formation continue, la transformation du travail et des métiers, l'évolution de l'offre de formation. L'originalité de l'établissement repose sur un travail d'observation dans une appréciation organisée et symbiotique de travaux quantitatifs et qualitatifs. REFLET en tant que base de données construite et gérée par le Céreq est une bonne illustration de cette recherche d'articulation entre travaux quantitatifs et qualitatifs en matière de transformation de l'offre de formation. Cette base est tout à fait illustrative d'une certaine spécificité du Céreq qui essaie d'inscrire son travail d'observation dans une analyse longitudinale. Enfin, le directeur du Céreq insiste sur l'importance et l'utilité des discussions à venir en ce qu'elles contribuent à renforcer le potentiel et l'intérêt de la base de données dans son existence même et dans son usage courant et d'aller au delà en matière de compréhension, d'études, d'opportunités de travaux futurs qui peuvent être liés à l'utilisation de ces données. Le souci politique de l'établissement autour de la construction de bases de données est d'en favoriser l'usage et d'en multiplier les bénéfices pour les utilisateurs qui ne sont pas seulement internes mais externes.

Dans une certaine mesure, l'intérêt de cette journée, à travers les regards portés sur l'usage de ces données, est d'être une aide à la réflexion sur le devenir et les orientations futurs de ces travaux. Certes, nous en faisons nous-mêmes usage, comme le montre le *Net.Doc* n°26 sur le champ professionnel du tourisme, mais le souci du Céreq est de travailler avec des partenaires tiers et c'est dans ce registre qu'il y a lieu de souligner l'importance de cette journée d'échange.

José Rose, directeur scientifique, souhaite poursuivre par l'évocation de deux points : la réflexion conduite récemment sur la base REFLET et sur ses usages, et la cohérence de cette journée. Sur le premier point, Françoise Kogut-Kubiak expliquera par la suite quelle a été l'histoire de cette base qui constitue un atout pour le Céreq. La direction a considéré de l'établissement, il y a maintenant trois ans, qu'il était nécessaire d'effectuer une relance de l'activité autour de cette base de données. C'est en effet un outil qui a d'énormes potentialités qui portent à la fois sur le registre de l'information – et en ce sens elle est interrogée aujourd'hui par de nombreux partenaires sur les filières, les effectifs – mais aussi sur le registre des études et de la connaissance. Le constat a été fait que l'utilisation et la valorisation de cette base n'étaient pas à la hauteur de ses potentialités et qu'il y avait besoin d'exprimer de manière plus nette quels en étaient les objectifs et les possibilités. Ceci s'est traduit par le fait que la base est inscrite dans les orientations à moyen terme de l'établissement selon la ligne directrice adoptée il y a deux ans et qui repose sur trois principes :

- accroître l'accessibilité de la base pour tous les utilisateurs,
- développer des publications régulières autour de la base,

- susciter auprès des chargés d'études du Céreq et de son réseau, mais aussi de personnes extérieures au Céreq, des propositions d'études qui s'adosent à la base REFLET.

Ces trois points importants se sont concrétisés par des initiatives nombreuses prises par Françoise Kogut-Kubiak et Michèle Ménabreaz qui ont poursuivi leur travail de développement de la base et de contacts auprès des partenaires. Céline Floriani a, pour sa part, été d'un apport extrêmement précieux dans cette période. Par ailleurs, la mise en place l'année dernière d'une base de données sur les comptes rendus de CPC participe également de cette orientation.

Le deuxième point du propos introductif de José Rose concerne l'organisation de cette journée. Il était important de réunir des utilisateurs, des personnes intéressées par cette base pour échanger ensemble sur ce qu'on peut en faire à partir de ce qui est déjà fait par toutes les personnes réunies aujourd'hui. Cette succession de témoignages a pour objectif premier de montrer que la base REFLET à des usages extrêmement variés et intéressants et le résultat attendu de cette journée est de donner des exemples d'utilisation dont peuvent s'inspirer d'autres.

Le programme de la journée s'ordonne autour de plusieurs angles d'attaques complémentaires : d'abord l'étude des champs professionnels avec Paul Kalck et Letizia Chiarore, ensuite des études de filières avec Françoise Dauty et Maurice Ourtau. La journée va continuer de la même façon par d'autres approches : en fin de matinée, on aura des études comparatives européennes avec Martine Möbus et Dominique Hervy Guillaume. La dernière séance de l'après midi, est particulière puisqu'elle se propose de confronter l'usage de la base de données avec l'usage d'autres bases de données. Ceci est un point qui relève de la politique de l'établissement laquelle entend mieux tirer partie de l'ensemble des bases et enquêtes disponibles en accroissant leur complémentarité et leur comparativité. Plusieurs exposés permettront de voir cela.

Sont ici bien couverts déjà les usages possibles de la base du point de vue de la connaissance et de la recherche. D'ici la fin de la journée, il serait intéressant de repérer des thématiques à traiter comme la question de la structuration de l'offre de formation en niveaux et en filières. Cette première thématique est extrêmement intéressante. Une seconde est de voir en quoi la base REFLET permet de réfléchir à la cohérence ou non de tel ou tel champ professionnel. On pourrait imaginer bien d'autres usages, par exemple le fait de disposer à la fois des effectifs et des contenus de formation permettrait de porter un regard en dynamique sur l'évolution des formations. Autre questionnement possible : comment évolue le poids respectif des formations générales et plus spécialisés, des diplômes plus ou moins professionnels. Il y a des potentialités plus ou moins importantes qui vont être explorées en termes de travail mais aussi en termes de publication et de projet. Le tourisme a été mentionné, et dans les temps qui viennent un travail équivalent sera fait dans d'autres secteurs (environnement, transport, informatique). Cette journée doit nous mobiliser et nous donner envie de tirer des bénéfices de cette base REFLET et des rapports qu'elle peut avoir avec les utilisateurs et les chercheurs.

Avant de faire un bref rappel historique sur REFLET, Françoise Kogut-Kubiak, en charge de la valorisation de la base et de sa gestion auprès des partenaires institutionnels, souhaite présenter les membres de l'équipe REFLET. Michèle Ménabreaz travaille plus particulièrement sur tout ce qui relève des généalogies et des sources documentaires, Céline Floriani s'occupe du site internet et de l'ensemble des données informatiques.

REFLET, qui s'appelait CLAPET au moment de sa création pour « Classement des programmes de l'enseignement technique » a été créé en 1986 par un chargé d'études du département Entrée dans la Vie Active (DEVA). La base est à présent positionnée dans le département Travail et Formation (DTF). Ceci s'explique par le fait que ce département a beaucoup travaillé pour le compte de la DGESCO sur des études de filières, à l'occasion de créations ou de rénovations de diplômes.

Les premiers contacts établis avec la Direction des études prospectives (DEP) ont permis de recevoir dans un premier temps de simples fichiers informatiques sur les effectifs scolaires et les résultats aux examens des diplômes du niveau V au niveau III de l'Éducation nationale. Ces données chiffrées ont été enrichies par la suite d'un fonds documentaire sur les contenus de formation de chaque diplôme. Après la délocalisation du Céreq à Marseille, la réflexion s'est menée au sein du DTF pour constituer une véritable base de données. A partir de 1993, ont été élaborées les premières généalogies graphiques des diplômes, dans un premier temps sur un support papier. A partir des fichiers de la DEP, il y eut toute une série de reconfigurations informatiques et progressivement de nouvelles données ont été ajoutées : les effectifs d'apprentis et ceux de la formation continue. En 1995, un travail minutieux de recodification des diplômes a permis d'absorber le passage de la nomenclature analytique des formations (NAF) à la nomenclature des spécialités de formation

(NSF). En 1997, la base a été mise en ligne sur le serveur du Céreq ce qui a largement contribué à la faire connaître auprès d'organismes externes. CLAPET devient à cette même époque REFLET qui signifiait alors « Référentiels et flux de l'enseignement technique et professionnel ». En 1998, l'extension de la base s'est poursuivie par l'intégration des diplômes du ministère de l'Agriculture.

L'année 2000 représente une autre date importante dans l'évolution de la base, puisque l'équipe gestionnaire a la possibilité de se connecter directement à la Base Centrale de Pilotage (BCP) et ainsi de récupérer les données à la source dès leur mise en ligne par le ministère. Il faut d'ailleurs préciser que la BCP offre une palette beaucoup plus large d'informations que REFLET. L'équipe a ainsi développé une compétence d'interrogations de la BCP qui permet de répondre à des demandes ciblées de certains chargés d'études, en interne en particulier. Il est par exemple possible d'identifier, pour un diplôme donné, la formation suivie à l'année n-1 et de reconstituer des logiques de poursuite d'études. Les réflexions que l'on mène dans le cadre de cette journée ont également pour objectif de juger de l'opportunité de modifier la structure de la base dans le sens d'une intégration de données supplémentaires. En 2001, une étude portant sur la professionnalisation des diplômes de l'enseignement supérieur a permis de récupérer un ensemble de données sur les licences professionnelles (projets de création, effectifs...) et ainsi d'intégrer ces nouveaux diplômes dans la base. Pour autant, une difficulté majeure empêche de construire pour ce type de diplômes des généalogies graphiques : il n'existe pas en effet d'arrêté d'abrogation permettant d'identifier la durée de vie réelle du diplôme. On doit se contenter aujourd'hui d'enregistrer les licences professionnelles sans constituer de suites logiques entre les diplômes. A partir de 2002, les généalogies graphiques pour les diplômes de l'Éducation nationale ont été mises en ligne selon la nomenclature des CPC de 2004. Ce travail, qui s'est achevé récemment, va devoir faire l'objet d'une actualisation car la composition des commissions professionnelles consultatives (CPC) a été modifiée en 2007.

En 2004, alors qu'était créé le répertoire national des certifications professionnelles (RNCP), que la logique de formation cédait la place à une logique de certification, de nouveaux contacts ont été pris auprès de la Direction des Affaires Sociales et de la Santé et du ministère des Sports. L'intégration des données dans la base n'a pas été simple en raison de difficultés d'harmonisation (les diplômes sportifs par exemple ne seront intégrés que cette année). Reste à travailler la généalogie des diplômes dans ces secteurs. A cette même époque, le Céreq entamait une réflexion sur les usages de la base et affichait une volonté de mieux valoriser le dispositif dans le milieu de la recherche. L'équipe REFLET a mené une enquête d'opinion avec l'envoi de près de 4 000 questionnaires à des usagers effectifs et potentiels, complétée par des entretiens téléphoniques. Les témoignages recueillis attestent de l'intérêt de divers organismes institutionnels à l'égard de la base.

Par ailleurs, des requêtes supplémentaires sont venues enrichir le dispositif comme la répartition des diplômes par CPC, le téléchargement des données sous Excel qui permet de traiter les données en fonction des besoins de l'utilisateur.

Dans la poursuite des réflexions engagées est né « l'atelier REFLET », lieu de confrontation entre l'équipe REFLET et les usagers de la base. Les débats ont porté en particulier sur la forme et le fond que devait prendre la publication labellisée REFLET dont le premier exemple est la parution *Net.doc REFLET* sur le tourisme. L'objectif est de sortir chaque année un ou plusieurs documents portant sur des champs professionnels particuliers. Le groupe s'est penché sur des propositions de thèmes d'études dans le cadre de cette valorisation. On a fait l'état des lieux des données disponibles avec les extensions souhaitées, les manques de la base. Le nom de la base a été discuté et finalement modifié : « Référentiels et flux des diplômes... » est devenu « Regards sur les flux des diplômes... ». L'accès aux référentiels de diplômes en ligne reste pour l'instant difficile en raison des prérogatives en la matière du centre national de documentations pédagogiques (CNDP). Des discussions ont porté sur les liens à mettre en place entre REFLET et la base de données sur les comptes rendus des CPC.

Suite à deux ans de fonctionnement, un premier bilan a montré qu'il était nécessaire de recentrer les ateliers autour d'une thématique précise. C'est ce qui est fait aujourd'hui dans le cadre de cette journée qui peut permettre aussi d'envisager des évolutions structurelles de la base.



**THEME 1 •**  
**Utilisation de REFLET dans le cadre**  
**d'études ciblées sur des champs**  
**professionnels particuliers**

---

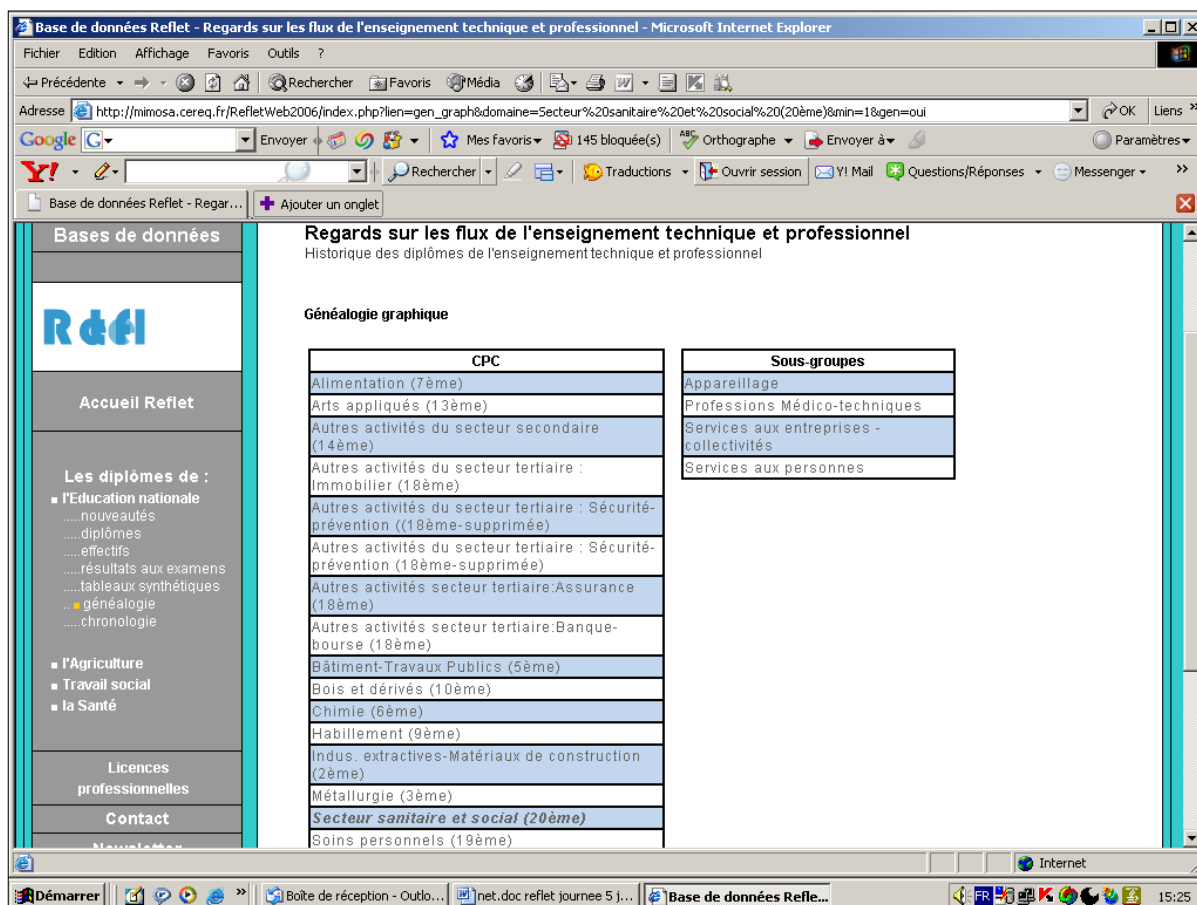


Il existe différentes façons d’appréhender la notion de champ professionnel et de nourrir des connaissances sur ce champ à travers les usages de REFLET. Paul Kalck s’est attaché à montrer la richesse des informations obtenues à l’examen des généalogies graphiques. Letizia Chiarore a rendu compte de la façon dont la base de données à participer à mieux circonscrire le champ étudié, et à proposer une information élargie sur l’offre de formation initiale des diplômés « environnementaux » et sur les flux de diplômés.

### 1.1. Intervention de Paul Kalck, chargé d’études au Céreq (département Travail et Formation)

Représentant du Céreq dans la 5<sup>ème</sup> CPC Bâtiment et travaux publics, Paul Kalck a fait le choix, contrairement à toute attente, de ne pas parler de cette commission qui gère plus de 80 diplômés mais plutôt de partir de la 20<sup>ème</sup> CPC Secteur sanitaire et social pour illustrer tout ce qu’on peut apprendre en ouvrant la base REFLET, et quelles sont les questions que l’on peut se poser en regardant attentivement les généalogies graphiques. Pourquoi commencer par les généalogies graphiques ? Si l’on veut regarder l’évolution des diplômés, par exemple sur une longue période, il y a toujours le risque de s’intéresser à un intitulé de diplôme qu’on connaît et d’oublier qu’il existait un intitulé de diplôme abrogé dont on doit tenir compte. Les intitulés changeant parfois fortement, il est difficile de deviner *a priori*, sauf à être spécialiste du domaine, que derrière ces intitulés très différents se cache le même diplôme. Lorsqu’on engage un travail il est donc nécessaire de consulter en premier lieu les généalogies.

Paul Kalck illustre ses propos en parcourant le site REFLET. Nous reproduisons ici les pages sur lesquelles il s’est attardé.

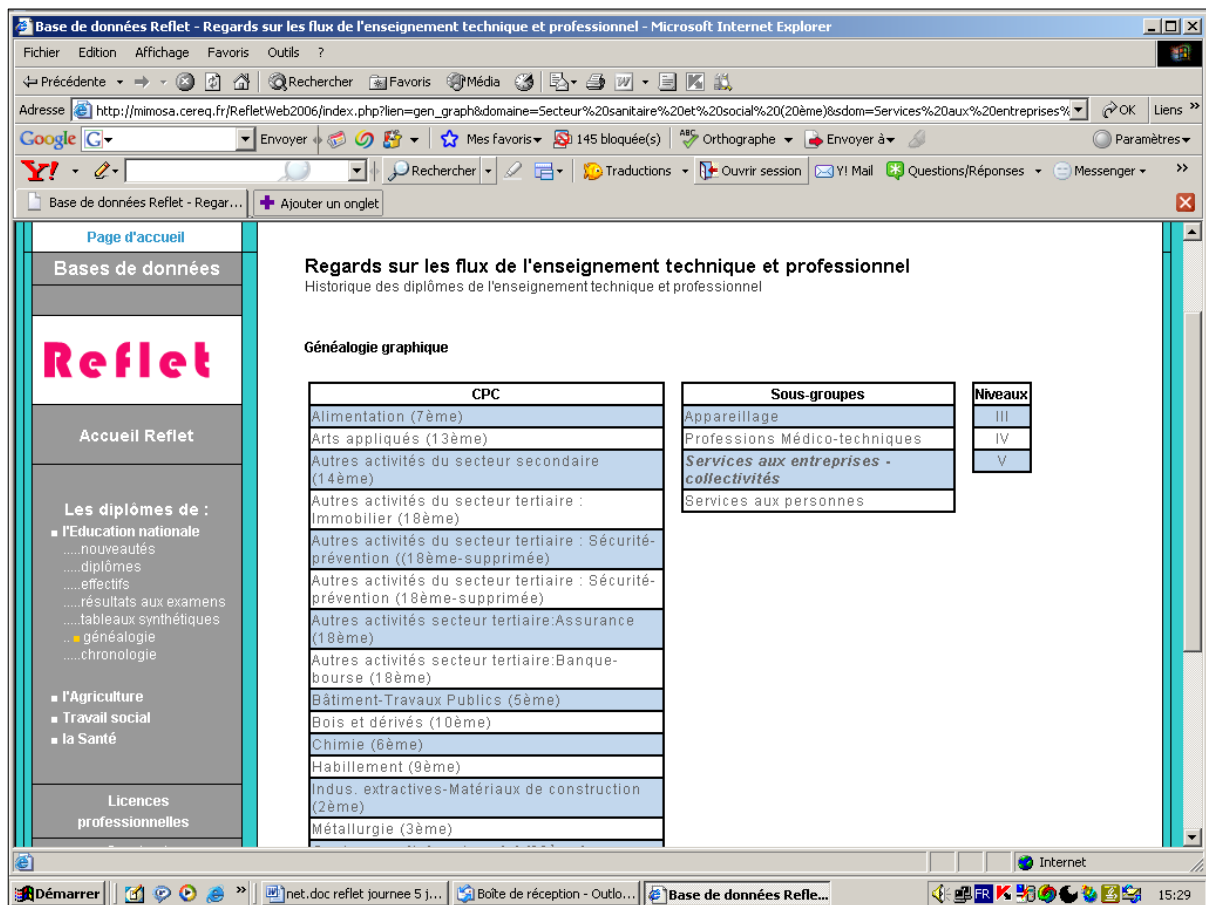


Paul Kalck remarque qu’il serait plus facile d’accéder aux généalogies à partir du numéro de la CPC (1<sup>re</sup>, 2<sup>ème</sup>, 3<sup>ème</sup> CPC...).

Michèle Ménabreaz précise que les CPC sont organisées par ordre alphabétique et par sous-groupes. Se pose alors la question de l’existence de sous-commissions dans cette CPC.

Brigitte Trocmé, adjointe au Chef du bureau du partenariat du monde professionnel et des commissions professionnelles consultatives (DGESCO), précise qu'il n'y a pas de véritable sous commission mais que cette subdivision se cale sur une représentation de groupes existants.

La structure des CPC a bougé récemment mais il n'est pas possible d'identifier aujourd'hui dans REFLET ce changement.



Quand on clique sur un sous groupe, on a une lecture par niveau de formation.

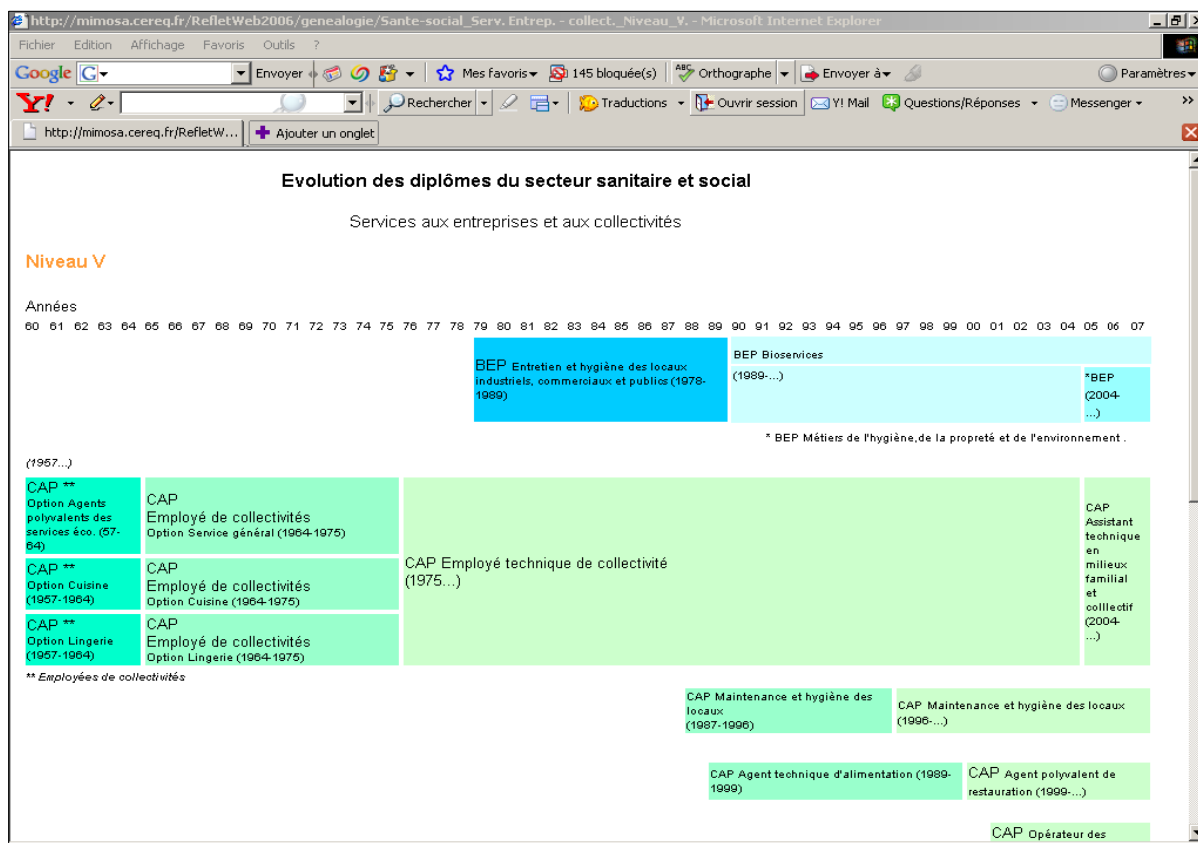
Avant de rencontrer la représentante du Céreq à la 20<sup>ème</sup> CPC, Paul Kalck a voulu faire la liste des questions inspirées par la lecture de la généalogie. Il a produit un tableau synthétique du nombre de diplômes et de leur répartition par niveau. Pour réaliser celui-ci, il s'est calé sur la dernière année en date de la généalogie et a calculé quel était le nombre de pavés qui arrivait jusqu'en 2007.

Compte tenu de la taille des pavés et du nombre d'années que cela couvre, un premier constat porte sur la « jeunesse » d'un diplôme : un diplôme qui a moins de 14 ans aujourd'hui c'est un diplôme récent. L'observation du sous-groupe « services aux entreprises et aux collectivités » montre qu'il y a un grand nombre de CAP. La lecture des intitulés, « gardien d'immeuble », « gestion des déchets », « propreté urbaine », « agent d'assainissement et de collecte des déchets spéciaux », « agent de prévention et de médiation », « opérateur des industries de recyclage », amène à se poser la question : s'agit-il de nouveaux métiers ou emplois jusqu'alors dépourvus de certification ? La première chose que l'on peut observer lorsqu'on regarde les généalogies c'est la création de diplômes.

Deuxième élément, on voit qu'il y a des rectangles qui se suivent tout au long de la généalogie : c'est l'intérêt de cette représentation graphique. On observe la transformation en fait de spécialités de diplômes, il y a des nouveaux diplômes qui sont créés en remplacement des précédents qui ont été abrogés. Dans cet exemple, il y a une transformation un peu spécifique : il y a un BEP Entretien et hygiène des locaux industriels commerciaux et publics qui est transformé en un BEP Bioservices et en 2005 ce BEP Bioservices est scindé de façon à faire apparaître la création d'un BEP Métiers de l'hygiène, de la propreté et de l'environnement. En fait ce BEP reprend une ancienne dominante du BEP Bioservices, etc. Ce qu'il faut en retenir, et c'est là tout l'intérêt de la base REFLET, c'est qu'on découvre ainsi un phénomène de



transformation un peu spécifique ce qui permet ensuite de se précipiter sur les référentiels de diplômes. La base REFLET n'a pas de sens si on ne va pas voir les référentiels de diplômes et les comparer entre eux ou si l'on veut des explications que l'on peut trouver dans les comptes rendus de CPC.



Sur le CAP Employé technique de collectivité, que s'est-il passé par exemple ? Ce CAP comprend jusqu'en 1975 trois options (service général, cuisine, lingerie) qui renvoient clairement à trois métiers. Ensuite il y a un phénomène de fusion, extrêmement fréquent dans les diplômes. En fait ces trois options si l'on regarde précisément les référentiels de diplômes sont dans le programme de cet unique diplôme. On est donc passé de trois métiers à une polyvalence de métiers ou à un métier polyvalent.

En dessous, on voit apparaître un CAP Maintenance et hygiène des locaux, et on se demande si cela ne ressemblerait pas au CAP employé de collectivité option service général qu'il y avait avant. Par conséquent, ce métier qui a disparu pour la création d'un diplôme polyvalent réapparaît dix ans plus tard sous l'appellation Maintenance et hygiène des locaux. En regardant en dessous, CAP agent technique d'alimentation, on s'interroge de la même manière : est-ce que ce n'était pas l'ancien CAP Employé de collectivité option cuisine qui renaîtrait ici. On voit que ce CAP Agent technique d'alimentation devient CAP Agent polyvalent de restauration. Or comme il existe une CPC Hôtellerie-tourisme on peut se demander ce qu'il fait là. Il y a des champs qui se percutent et comme peut nous l'apprendre la représentante de la CPC Hôtellerie-tourisme un groupe d'acteurs dans cette CPC estimait que les cuisiniers prenaient trop de place et avaient des activités qui débordaient la cuisine au sens strict etc. Le CAP Polyvalent de restauration est venu là parce que les autres n'en voulaient pas. Il est donc possible d'analyser des phénomènes de ce type et d'autres encore comme les scissions de diplôme (c'est l'exemple du BEP Bioservices), ou les substitutions qui sont plus difficiles à observer dans les généalogies graphiques. Une substitution peut se traduire notamment par une élévation du niveau de diplômes requis : l'opticien lunetier est passé du BP au BTS par exemple. Il y a des déplacements vers une autre CPC, en particulier il y a un certain nombre de diplômes qui sont partis vers la CPC Habillement et il y a d'autres diplômes qui sont venus de la CPC Chimie, il y a des suppressions de diplômes...

Dans la CPC Bâtiment, il y a des phénomènes très complexes : des diplômes sont partis dans la CPC Métallurgie, et sont revenus dans la CPC Bâtiment etc. Ces phénomènes complexes qui sont tous intéressants permettent de poser des hypothèses qui seront confirmées ou pas à la lecture des référentiels de diplômes, et

des comptes rendus de CPC. REFLET c'est donc un ensemble et les échanges avec les titulaires du Céreq dans les CPC, contribue à mieux comprendre ce qui se passe dans le champ des diplômés.

## **1.2. Intervention de Letizia CHIARORE, Institut Français de l'Environnement (IFEN)**

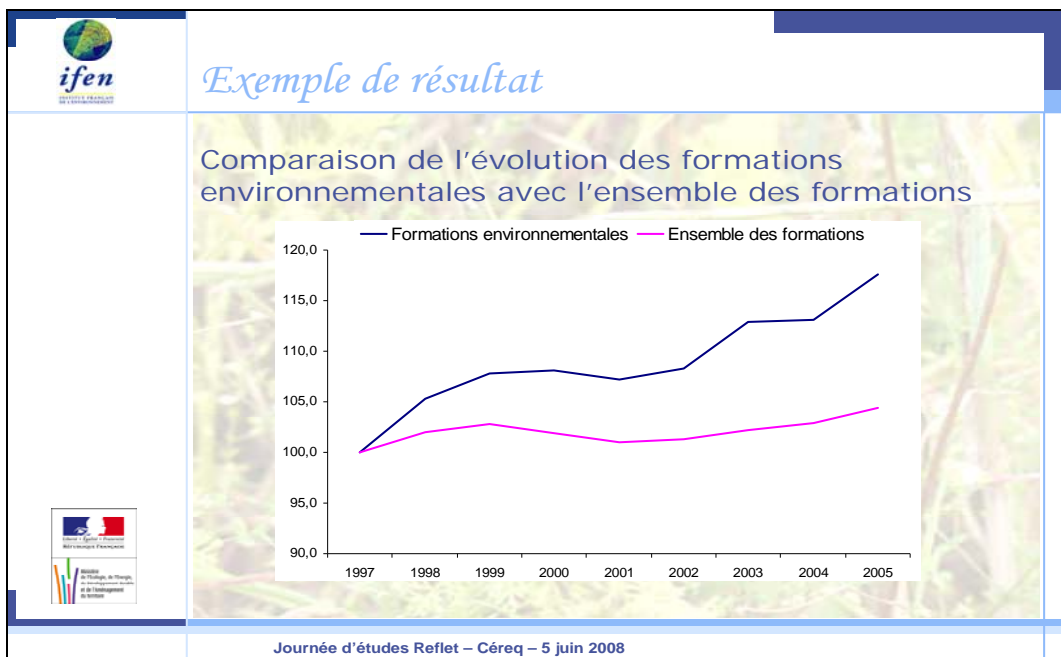
L'intervention de Letizia CHIARORE porte sur une étude des formations environnementales. L'Institut Français de l'Environnement (IFEN) est le service statistique du ministère de l'Écologie chargé de produire et de diffuser de l'information sur l'environnement en France. Concernant la thématique métier-emploi-formation, divers travaux sont menés dont un suivi annuel sur l'emploi et les métiers. Sur l'emploi, l'IFEN effectue une estimation à partir des données des comptes nationaux tandis que sur les métiers sont observées la demande et l'offre d'emplois sur six métiers environnementaux identifiés dans le répertoire opérationnel de l'ANPE. Contrairement à l'emploi et aux métiers pour lesquels il existe des productions de données annuelles, les formations font à ce jour l'objet d'études ponctuelles : l'une menée en 1994, l'autre en 2000, et la dernière date de 2004. Celle-ci portait sur les formations initiales des niveaux V à I en environnement pour les années 1997 et 2002. Cette étude ne permettait pas d'observer les formations sous tutelle du ministère de l'Agriculture alors que dans le domaine de l'environnement beaucoup de formation sont sous tutelle de ce ministère, en lien avec la protection de la nature et l'aménagement. Cette année l'IFEN a engagé une nouvelle étude dans le but d'actualiser les résultats de 2004 et d'enrichir les données sur les formations agricoles. Viendront s'y ajouter les données sur les licences professionnelles qui étaient peu significatives en 2002. L'objectif sera, comme pour les thématiques « emploi » et « métiers », de pouvoir effectuer un suivi annuel de l'évolution des formations environnementales sur une période de dix ans.

L'IFEN était déjà en contact avec le Céreq sur certains travaux notamment sur l'insertion des jeunes diplômés du domaine de l'environnement (enquête Génération). Concernant l'évolution des formations, l'institut a pris connaissance de l'existence de REFLET et donc un premier travail a été d'identifier les formations environnementales sachant que celles-ci sont très transversales et qu'elles ne dépendent pas d'une CPC propre. Un premier travail de recherche par mots clés a été engagé. Ceux-ci étaient très diversifiés : environnement, nature faune, flore mais aussi déchets, recyclage, récupération. Suite à ce premier travail, les généalogies ont permis de repérer les diplômés, leurs antécédents et leurs successeurs et d'expliquer certains phénomènes de hausse ou de chute brutale des effectifs. La deuxième étape a consisté à produire les données selon les disponibilités de celles-ci ce qui a eu pour conséquence de redéfinir la période d'études. Initialement calibrée sur le période 1996-2006, le période d'études retenue a finalement été 1997-2005 étant donné que les formations agricoles étaient disponibles à partir de 1997 et que les dernières données disponibles sur les apprentis s'arrêtaient à 2005 au moment de l'enquête. Une publication qui sera transmise au Céreq verra le jour avant la fin de l'été.

Quels éléments auraient pu être complémentaires à cette étude ? Sans doute de disposer de toutes les années de formation pour pouvoir avoir une vision exhaustive des effectifs inscrits dans les formations environnementales (1<sup>re</sup>, et 2<sup>e</sup> année ou plus) et pas seulement de la dernière année d'inscription. Sans doute aussi de disposer des données sur les formations de niveau I, notamment les masters qui sont nombreux à avoir des spécialisations dans le domaine de l'environnement : il y a par exemple les diplômés de la gestion de l'environnement donc des thématiques plus transversales en rapport avec le droit de l'environnement ou l'économie de l'environnement.

Le schéma ci dessus montre l'évolution des effectifs en formation pour l'ensemble des diplômés et pour les diplômés spécifiques environnement. A noter que les effectifs des formations « environnement » augmentent plus rapidement que l'ensemble des formations.

Il est envisagé de pérenniser la production de données sur les formations environnementales pour pouvoir suivre annuellement l'évolution des effectifs dans ce domaine.



*Letizia CHIARORE, interrogée pour savoir si REFLET a été la seule source d'information disponible ou si d'autres données ont pu être récupérées directement auprès des ministères certificateurs, précise que des contacts ont été pris auprès du ministère de l'Éducation nationale et de l'Agriculture sans résultat à ce jour. Elle souligne au passage la disponibilité de l'équipe REFLET.*

*Brigitte Trocme souligne le caractère paradoxal de ce constat. Cette étude intéresse l'Éducation nationale d'autant plus que le ministère doit gérer la traduction « éducation » du Grenelle de l'environnement. Cet exemple montre le rôle d'interface que joue ici REFLET.*



**THEME 2 •**  
**Utilisation de REFLET dans le cadre**  
**d'études reposant sur une logique d'analyse**  
**par filière ou niveau de formation**

---



Dans le cadre de travaux d'études qui se rapportent à un niveau plus macroscopique comme l'analyse du système de formation, la base de données REFLET permet de disposer de données de cadrage à la fois sur les filières et les niveaux de formation. Maurice Ourtau et Françoise Dauty témoignent des apports de REFLET dans ce domaine et suggèrent également de systématiser certaines informations sous forme de fiches de cadrage.

## **2.1. Intervention de Maurice Ourtau, chercheur au LIRHE-université de Toulouse I, centre associé régional au Céreq**

La présentation de Maurice Ourtau porte sur l'utilisation de REFLET dans le cadre d'une étude pour le compte de la DGESCO qui date de 2007. Elle posait les questions en termes de filières notamment dans la perspective de suppression du BEP et de la généralisation du Bac professionnel en trois ans. Cela a conduit à construire des fiches de cadrage dans chacune des CPC (voir tableau page suivante).

La problématique de cette étude est importante par rapport à un certain nombre de points soulevés par Paul Kalck : la notion de filière, de domaine, de sous domaine etc. La problématique est la suivante : l'architecture des diplômes construite dans le cadre des activités des CPC Éducation nationale suivant les différents domaines, les différents champs professionnels ne recouvre pas de la même façon les types de diplômes existants que ce soient le CAP, le BEP, le Bac professionnel. On se trouve donc face à une diversité de configuration des diplômes avec différents domaines qui influent sur la manière dont se constituent et fonctionnent une ou plusieurs filières au sein de chacun de ces domaines. Cette diversité est la marque de l'hétérogénéité des activités professionnelles, de l'organisation du travail, de la nature des opérations mais aussi de l'organisation sociale des professions. On est donc confronté à une sorte de dilemme : la logique des diplômes nationaux tels qu'ils sont construits pousse à une construction relativement standardisée des formations et des filières alors que la logique des professions tirerait plutôt à une utilisation spécifique de chacun des diplômes et de l'articulation de différents diplômes entre eux dans les logiques de filières. Les diverses CPC et sous commissions ont construit les diplômes qui les concernent en respect des règlements mais aussi en leur donnant une tonalité spécifique qui correspond à leur préoccupation.

Le point de départ de cette étude était de retenir quelques indicateurs caractéristiques des domaines qui sont disponibles dans REFLET. Parmi ces indicateurs, ont été retenus le volume des flux de candidats qui se présentent à l'examen, la structure par mode de préparation au diplôme, le taux de réussite aux examens. Il y a une 4<sup>ème</sup> préoccupation qui est la répartition des lauréats suivant qu'ils poursuivent des études ou qu'ils sortent sur le marché du travail. A ce titre là, ont été utilisés les travaux faits par la DGESCO à partir de la BCP. Comme il a par ailleurs été dit, les données utilisées sur le couplage REFLET-BCP n'étant pas accessible au public, ont été produites par Daniel Blondet à la DGESCO et couplées avec un certain nombre de données de REFLET.

L'étude porte sur l'ensemble des CPC y compris la 15<sup>ème</sup> CPC qui a fait l'objet d'une investigation spécifique par Françoise DAUTY. En revanche, elle exclut la 13<sup>e</sup> CPC Arts appliqués, en raison d'un grand nombre de domaines très spécialisés qui ont des particularités par rapport à la problématique énoncée au début.

**2<sup>ème</sup> sous-commission Automobile 3<sup>ème</sup> CPC Métallurgie**

Diplôme	Intitulé	Présentés			Taux réuss.2007	Lauréats 2007		Origines 2007		
		2002	2007	variation		total	dont voie scolaire	scolaire	apprentissage	Formation Continue
<b>DNTS</b>										
32225201	EXPERT EN AUTOMOBILE (DIPLOME)	118	<b>76</b>	-42	56	43	0	0	0	0
<b>BTS</b>										
32025205	MAINT. ET APRES-VENTE AUTO. OPTION VP	809	<b>1036</b>	227	63	657	66	58	28	6
32025204	MOTEURS A COMBUSTION INTERNE	167	<b>189</b>	22	82	155	87	84	12	0
32025207	AGROEQUIPEMENT	138	<b>180</b>	42	75	135	66	56	28	9
32025206	MAINT. ET APRES-VENTE AUTO. OPTION V I	115	<b>152</b>	37	58	89	67	61	34	1
32025407	CONCEPTION ET REALISATION DE CARROSSERIES	159	<b>146</b>	-13	75	110	88	84	5	8
32025209	MAINT. ET APRES-VENTE DES ENGINES DE TP. ET DE MANUT.	24	<b>125</b>	101	60	75	75	62	14	18
<b>BTn</b>										
43025106	GENIE MECANIQUE OPTION B : SYSTEMES MOTORISES (SERIE STI)	1731	<b>1563</b>	-168	82	1295	99	98	0	0
<b>Bac pro</b>										
40025207	MAINT. DE VEHICULES AUTO. OPTION V P	3501	<b>4143</b>	642	85	3552	50	49	46	2
40025404	CARROSSERIE OPTION REPARATION	65	<b>950</b>	885	68	648	59	57	37	3
40025208	MAINT. DE VEHICULES AUTO. OPTION VI	571	<b>646</b>	75	84	544	52	50	34	12
40025211	MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A : AGRICOLES *		<b>529</b>	529	79	419	56	55	37	7
40025210	MAINT. DE VEHICULES AUTO. OPTION MOTOCYCLES	304	<b>418</b>	114	93	391	60	61	38	0
40025212	MAINT. DES MATERIELS OPTION B : T P ET MANUTENTION*		<b>364</b>	364	87	320	61	59	29	7
40025209	MAINT. DE VEHICULES AUTO. OPTION BATEAUX DE PLAISANCE	166	<b>211</b>	45	79	167	73	72	25	1
40025213	MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C : PARCS ET JARDINS*		<b>156</b>	156	72	113	55	56	37	4
40025403	CARROSSERIE OPTION CONSTRUCTION	28	<b>51</b>	23	74	38	74	71	24	0
* en 2002, les trois options étaient groupées, effectif présentés 945										
<b>BP</b>										
45025409	CARROSSERIE CONSTRUCTION ET MAQUETTAGE	24	<b>23</b>	-1	73	17	0	0	83	4
<b>MC niv V</b>										
1025507	MAINT. DES SYST. EMBARQUES DE L'AUTO. (1 <sup>ère</sup> session 2006)		<b>947</b>	947	78	744	15	14	76	7
1025207	MAINT. DES MOT. DIESEL ET DE LEURS EQUIP. (1 <sup>ère</sup> session 2003)		<b>275</b>	275	80	221	41	41	49	11
1025208	MAINTENANCE ET CONTROLE DES MATERIELS (1 <sup>ère</sup> session 2007)		<b>75</b>	75	92	69	20	19	76	1
1025202	AMENAGE. ET RENOV. DES VEHICULES SPECIFIQUES (NIVEAU V)	31	<b>45</b>	14	84	38	66	69	31	0
1025118	REALISATION DE CIRCUITS OLEOHYD. ET PNEUM. (1 <sup>ère</sup> session 2003)		<b>15</b>	15	100	15	87	87	13	0
<b>BEP</b>										
51025203	MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES MATERIELS	2073	<b>13400</b>	11327	69	9355	66	66	27	1
51025403	CARROSSERIE	3336	<b>3004</b>	-332	55	1682	74	72	24	0
51025202	MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES	12436	<b>406</b>	-12030	70	287	80	80	13	2
<b>CAP</b>										
50025214	MAINT. DES VEHICULES AUTO. OPTION V P	12838	<b>4059</b>	-8779	81	3327	10	10	78	6
50025411	CARROSSERIE REPARATION	5721	<b>2243</b>	-3478	78	1752	11	11	82	2
50025401	PEINTURE EN CARROSSERIE	2409	<b>2236</b>	-173	91	2044	21	21	59	2
50025216	MAINTENANCE DES VEHICULES AUTO. OPTION MOTOCYCLES	1510	<b>629</b>	-881	87	552	12	15	69	4
50025213	MAINT. DES MATERIELS OPTION PARCS ET JARDINS	788	<b>538</b>	-250	78	421	45	46	49	3
50025211	MAINT. DES MATERIELS OPTION TRACTEURS ET MAT. AGRICOLES	1534	<b>469</b>	-1065	74	348	20	20	59	1
50025215	MAINT. DES VEHICULES AUTO. OPTION V I	1776	<b>414</b>	-1362	79	328	8	9	79	5
50025212	MAINT. DES MAT. OPTION MATERIELS DE TP ET DE MANUT.	821	<b>143</b>	-678	84	121	7	8	77	3
50025207	MECAN. EN MAINT. DE VEH. OPT.C : BATEAUX DE PLAIS. ET DE PECH	432	<b>128</b>	-304	85	109	12	12	58	22
50025515	EQUIPEMENTS ELECTRIQUES ET ELECTRONIQUES DE L'AUTOMOBILI	279	<b>2</b>	-277				0	0	0

Les variables privilégiées dans REFLET ont été :

- Les effectifs de candidats présentés à l'examen. C'est une information importante en référence à l'indicateur de la taille des flux. La taille des flux dans une formation a à voir avec le caractère plus ou moins propédeutique ou plus ou moins professionnalisant qui est attribuée à la formation compte



tenu des contraintes qui s'imposent à l'EN dans ses obligations de scolarisation des jeunes à différents niveaux et jusqu'à un âge déterminé.

- Il y a ensuite la question des origines des candidats au regard des voies d'accès à la certification, voie scolaire, apprentissage et FC essentiellement. C'est quelque chose qui aujourd'hui prend de l'importance compte tenu de ce qui a été rappelé de la dichotomie croissante formation/certification.
- la 3<sup>ème</sup> variable ou indicateur de REFLET c'est le taux de réussite qui n'est pas neutre par rapport au taux de poursuite d'études par exemple dans tel ou tel domaine ou spécialité.

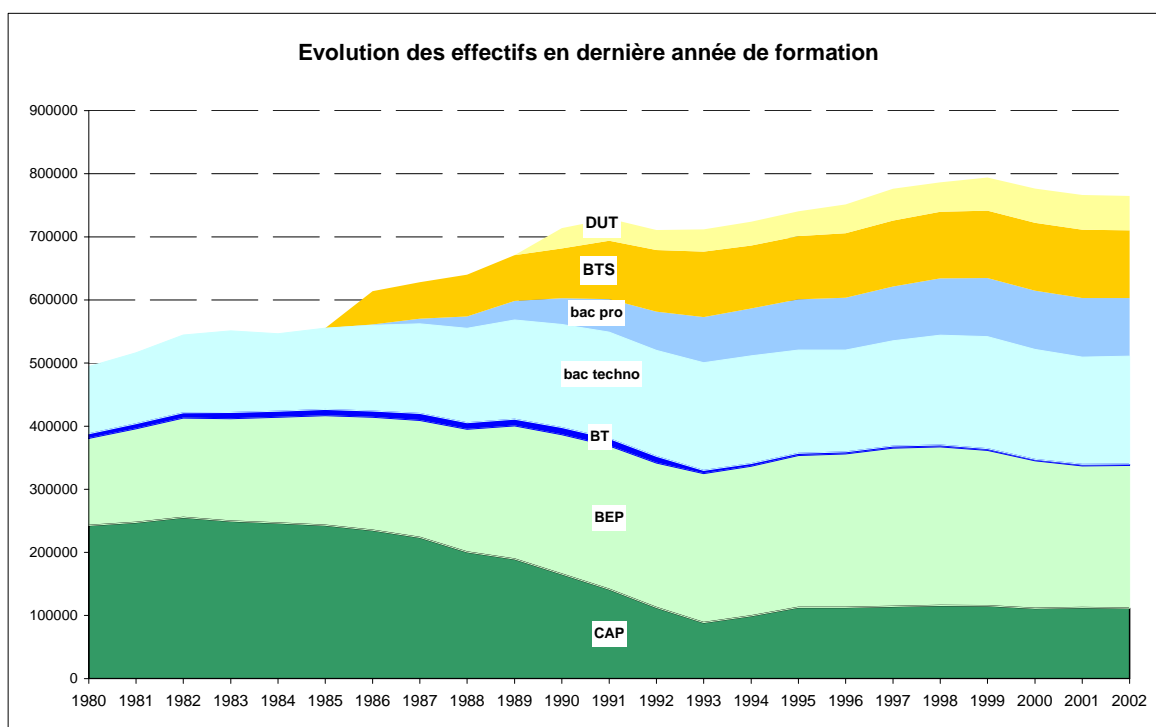
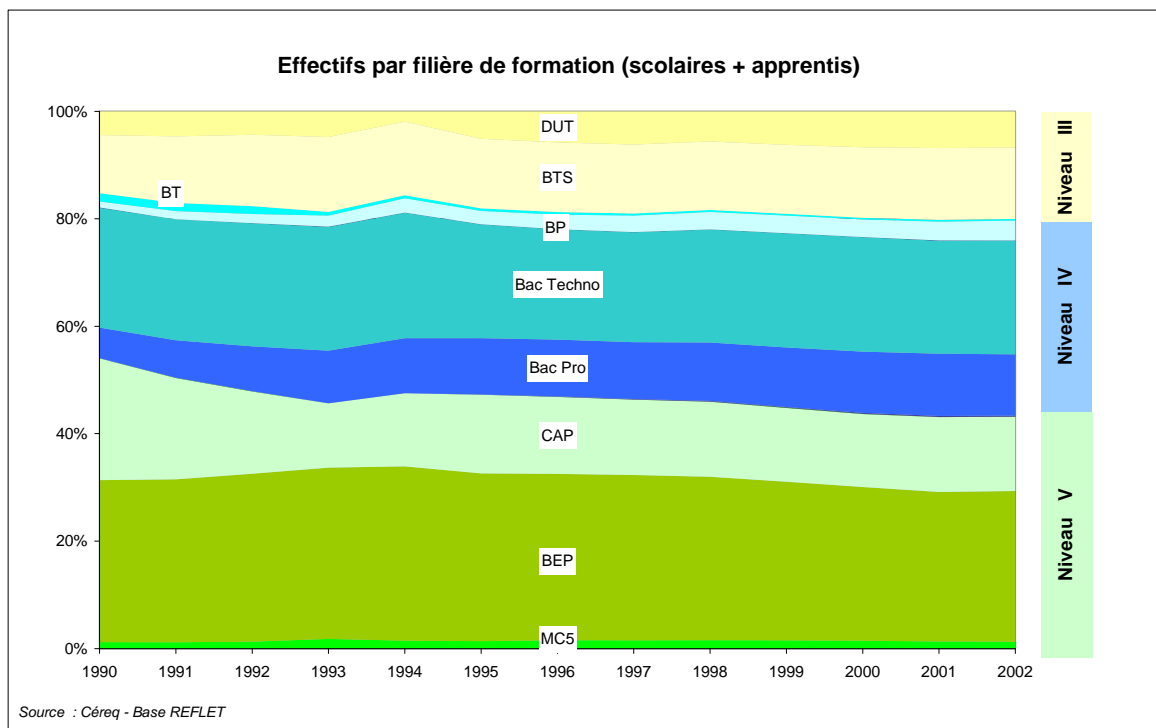
L'entrée retenue dans la base REFLET était les diplômes de l'EN et la rubrique « résultats aux examens » parce que, l'unité d'analyse étant la CPC, la sélection s'est faite sur ce critère et pas par exemple sur l'entrée NSF. La dimension historique a été introduite par le volume des présentés en 2002 comparé aux présentés de 2006 (les données sur 2007 n'étaient pas disponibles à l'époque).

Compte tenu de l'utilisation actuelle de REFLET il faut effectuer des requêtes spécifiques des effectifs présentés en 2002 qu'il faut ensuite rapporter aux données de 2007. Compte tenu de la problématique plutôt axée certification, le niveau académique n'a pas été pris en compte. Seul le niveau France métropolitaine figure sur les fiches. Cette fiche de cadrage est structurée avec une hiérarchie qui respecte les niveaux de diplômes. Ce n'est pas le cas quand on fait une requête automatiquement sur REFLET qui positionne par exemple le BTS sous les CAP. L'exportation sous Excel est très pratique mais la mise en forme d'une fiche de cadrage de ce type prend un certain temps. Des évolutions du dispositif REFLET, notamment pour permettre des requêtes ouvertes, sont suggérées.

Ce travail s'est fait dans le cadre de l'ancienne configuration des CPC tout en essayant de tenir compte de l'aspect longitudinal. Dans l'automobile par exemple, entre 2002 et 2007 il y a eu agrégation de deux diplômes (Maintenance des véhicules et des matériels et Maintenance des véhicules automobiles). Les deux spécialités ont été regroupées et une des options qui existait dans une des spécialités a été instaurée en tant que filière, il s'agit de Bateaux de plaisance estimé comme un marché porteur. La lecture de chiffres ne se suffit pas en elle même si on ne va pas regarder les comptes rendus de CPC, la généalogie des diplômes etc. Ces données de cadrage servent également à interroger les différents responsables des CPC au Céreq comme plusieurs inspecteurs généraux dans les différentes CPC et des représentants des professionnels. Il s'agit bien de données de cadrage avec la problématique énoncée au début, ce qui en fait un outil intermédiaire : ce n'est pas un résultat. C'est un moyen de cadrer un certain nombre de question par rapport à la problématique générale de l'étude. Certains inspecteurs généraux par exemple, des questionnaires de CPC à la DGESCO construisent ce genre de tableaux. En ce sens, il serait intéressant que le Céreq puisse décider de la production de ce type de fiches qui seraient diffusées en tant que tels pour l'ensemble des CPC.

## **2.2. Intervention de Françoise Dauty, chercheur au LIRHE-université de Toulouse I, centre associé régional au Céreq**

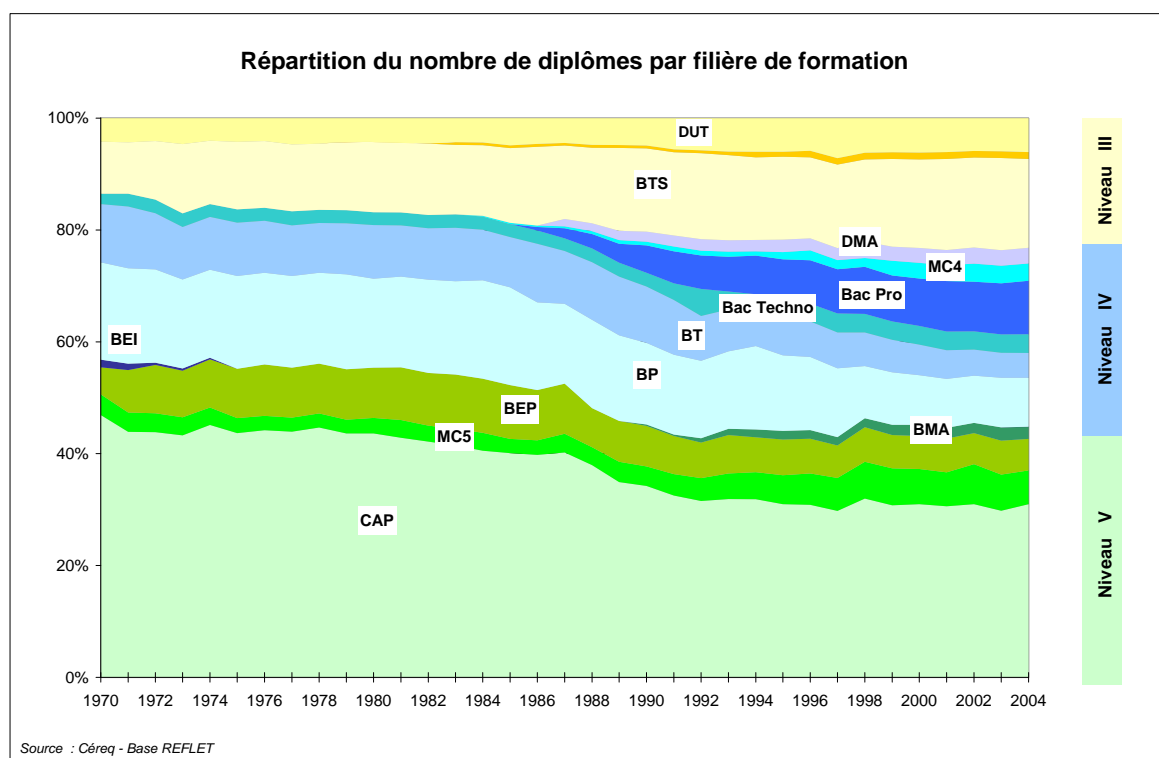
Françoise Dauty a choisi de présenter un travail plus ancien issu des données de REFLET permettant d'étudier une évolution de la structure des niveaux de formation. A l'occasion d'une étude sur la nomenclature des niveaux de formation, elle s'est intéressée, en effet, à la façon dont avaient évolué les niveaux. Dans de nombreux travaux est mise en avant l'évolution du niveau d'éducation des jeunes. L'hypothèse retenue est que derrière cette évolution des niveaux il y a des effets de composition. Les apports de REFLET se situent dans cette approche à un niveau très général et synthétique ce qui a permis de produire les tableaux ci dessous.



Le tableau ci dessus caractérise les effectifs par filière de formation sur une longue période. Il s'agit d'une évolution classique mais assez intéressante car elle permet une approche au sein des niveaux. Ce tableau permet d'appréhender les évolutions notamment du niveau IV et du niveau III. La limite est qu'il s'agit là d'effectifs en dernière année de formation ce qui oblige à faire attention à plusieurs points :

- les jeunes peuvent passer divers diplômes notamment CAP et BEP, donc on peut avoir la même population ;
- il ne s'agit pas de sorties mais des personnes en formation ou diplômées. On sait qu'un diplômé du niveau V va ensuite passer à un diplôme du niveau IV. Il faut rester dans l'idée que ces données

représentent à une année donnée un état du système éducatif et du système de certification. Il ne s'agit pas d'un état du niveau d'éducation de la population.



Ce troisième tableau porte sur la répartition du nombre de diplômes par filières de formation et montre l'évolution des diplômes et des compositions des niveaux. Il montre aussi au sein de chacun de ces diplômes leur diminution pour certains, le CAP par exemple, ou leur croissance en spécialité pour d'autres comme le Bac professionnel. Le Bac technologique reste à peu près stable. Ensuite il est intéressant d'aller chercher l'origine de ces phénomènes.

Pour le commerce par exemple, le bac technologique pose un problème car à partir de 2004 il est devenu plus général, s'intitule désormais « Action commerciale » et a changé de NSF, ce qui crée une rupture.

*Un court échange sur les données traitées permet à Françoise Dauty de préciser que la notion de filière à l'Éducation nationale est très problématique puisque c'est à la fois la filière générale, technologique et professionnelle et c'est aussi la filière au sens « domaine de spécialité » dans lequel on évolue notamment du BEP au Bac professionnel.*

L'intérêt de REFLET réside dans son apport historique pour ce genre d'études. Les données sont disponibles depuis 1970 jusqu'en 2004. Ces tableaux ne sont pas disponibles en tant que tel sur le site de REFLET. Ils sont une production de l'équipe REFLET. Ils sont intéressants pour avoir une vision globale. Il pourrait être réalisé pour chaque CPC.

*La dernière intervention du premier thème abordé permet d'ouvrir des échanges sur trois aspects :*

- *Faut-il développer les présentations sous forme de graphiques, telles que Maurice Ourtau et Françoise Dauty les ont développées ? Par ailleurs peut-on imaginer de passer d'une mise en graphique statique à une mise en graphique dynamique ?*

- *La base REFLET ne porte pas sur l'ensemble des certifications mais uniquement sur les diplômes. Peut-on envisager son élargissement ? Par exemple au ministère de la Culture qui a mis en place récemment une CPC ? Françoise Kogut-Kubiak précise que l'introduction des titres du ministère de l'emploi a été discutée au sein de l'atelier REFLET. Il a été décidé finalement qu'il valait mieux développer des compétences internes d'accès aux sources disponibles plutôt que d'étendre la base à l'ensemble des certifications. Chantal Labruyere complète cette remarque par le constat que REFLET porte à la fois sur des données quantitatives et qualitatives : il faut donc attendre que les ministères mettent à disposition des informations statistiques fiables pour pouvoir les introduire dans la base et veiller à ce que celles-ci soient relativement harmonisées d'un ministère à l'autre (ce qui explique la mise en attente de l'intégration des données de Jeunesse et Sports par exemple).*
- *Depuis la création de REFLET, la formation continue s'est développée et l'on parle aujourd'hui de Formation tout au long de la vie. Qu'apporte REFLET sur cette question, de même que sur celle de la validation des acquis de l'expérience (VAE) ? Françoise Kogut-Kubiak rappelle que le seul indicateur relatif à la formation continue dans la base concerne, dans la rubrique « examens », le statut des candidats puisqu'il est possible d'identifier combien de candidats sont présents à l'examen selon une répartition par statut scolaire, apprentis, formation continue et autres - à savoir les candidats libres ou inscrits au CNED. Sur la VAE, les données récupérées sont hétérogènes d'un certificateur à l'autre et l'on essaie de voir ce qui peut être intégré à REFLET. Quoiqu'il en soit, il est souhaitable que soit mieux définie la notion de formation continue, et en particulier que soit distinguée la part des jeunes en poursuite de formation initiale de celle des adultes.*

**THEME 3 •**  
**Utilisation de REFLET dans le cadre de**  
**travaux comparatifs européens**

---



Les travaux comparatifs menés notamment entre la France et l'Allemagne ont permis à Martine Möbus, de mettre en perspective la base REFLET avec celle du BIBB, institut fédéral allemand. Dans son travail de thèse sur l'analyse des transformations du système de formation professionnelle initiale dans la banque et le bâtiment, Dominique Hervy-Guillaume a complété cette comparaison par quelques exemples précis.

### 3.1. Intervention de Martine Möbus, chargée d'études au Céreq (département Professions et Marché du Travail)

Martine Möbus a utilisé REFLET dans le cadre de travaux comparatifs portant sur une catégorie socioprofessionnelle ou un secteur particulier ou encore sur une thématique au niveau macro. Il s'est agi par exemple de repérer dans un champ professionnel les diplômés qui préparent à certains métiers, d'analyser la conception des diplômés professionnels en France et en Allemagne (séminaire France-Allemagne)... Ces travaux ont pour objectifs à la fois d'informer sur les diplômés existant dans le champ, sur les flux d'inscrits en formation et les flux de diplômés et d'alimenter l'analyse systémique sur l'évolution de la politique des diplômés (travail sur la généalogie, les créations/suppressions de diplômés, les appellations...).

Elle a également été conduite à comparer ce que propose REFLET par rapport à la base de données construite par le BIBB (*Bundesinstitut für Berufsbildung*) dont les missions sont proches de celles du Céreq mais également du secrétariat des Commissions professionnelles consultatives du ministère de l'Éducation nationale en France (voir tableau ci dessous).

REFLET (Diplômes EN)	Base de données du BIBB
Diplômes professionnels, <b>valides ou abrogés</b> , du niveau V au niveau III (+ II)	Brevets d'apprentissage <b>valides</b> par ordre alphabétique ou groupe professionnel (342)
Effectifs, <b>scolaires et apprentis</b> , en dernière année de formation par sexe et par académie depuis 1995/1996	Effectifs <b>d'apprentis</b> en formation (depuis la création du brevet) par sexe, âge, <b>niveau de formation générale</b> , nationalité, répartition géographique, flux d'entrants, rupture de contrats (années les plus récentes)
Résultats aux examens selon le mode (scolaires, apprentis, formation continue, autres) par académie depuis 1996	Résultats aux examens par sexe (années les plus récentes)
Généalogies (liste et graphique) par <b>niveau</b>	Généalogies <b>simples</b> (liste et graphique)
<b>Référence</b> aux textes réglementaires	<b>Accès direct</b> au texte réglementaire et au référentiel
<b>Tableaux synthétiques</b>	-
-	<b>Profil de formation</b> équivalent de l'introduction du RAP + durée de formation (en anglais et français pour les titres créés après 1997)
-	<b>Référence au poste correspondant</b> dans la nomenclature des emplois
-	<b>Lien direct</b> avec la banque de données de l'Agence fédérale de l'emploi (également chargée de l'orientation professionnelle)
-	Rubrique certification <b>du passeport européen</b> (en cours ; actuellement pour 57 titres)

Source : M. Möbus, journée REFLET-05/06/2008

Le champ couvert par le BIBB est plus limité, dans la mesure où les titres ne concernent qu'une voie de formation : celle de l'apprentissage. Cela illustre l'existence d'un lien beaucoup plus étroit entre le mode de formation et la certification dans le système allemand. Par ailleurs, la base du BIBB permet un accès direct au référentiel de formation et propose une correspondance avec les emplois à l'aide d'un lien avec la base gérée par l'Agence fédérale du travail. A travers cette articulation, plus cohérente avec la logique du système allemand, la structure de la base du BIBB se rapproche de celle du RNCP.

	Champ		Nature		Articulation avec l'emploi
	Certification	Mode de formation	Documentaire	Statistique	
<b>REFLET</b>	<b>Diplômes professionnels</b> V à III (+ II) EN, Agro, Santé, Social	<b>Tous :</b> . FI scolaire . Apprentissage . FC . VAE?	<b>X</b>	<b>XX</b>	-
<b>BASE BIBB</b>	<b>Restreint</b> Brevets d'apprentissage	<b>Restreint</b> Apprentissage	<b>XX</b>	<b>XX</b>	Lien avec la base de l'Agence fédérale pour l'emploi
<b>RNCP</b>	<b>Toutes</b> <i>les certifications professionnelles</i>	<b>Tous :</b> . FI scolaire . Apprentissage . FC . VAE	<b>XX</b>	-	<i>Lien avec le ROME</i>
<b>2ème base BIBB</b> <i>en cours de construction</i>	<b>Restreint</b> <i>Titres de formation continue</i>	<b>Restreint</b> <i>Formation continue</i>	<b>XX</b>	-	

Source : M. Möbus, journée REFLET-05/06/2008

Trois souhaits concluent l'exposé de Martine Möbus :

- compte tenu de la complexité de notre système, ne serait-il pas possible d'associer à chaque diplôme la description du référentiel d'activités professionnelles ;
- une présentation schématisée et simple de l'ensemble des filières et niveaux ;
- une meilleure prise en compte de la formation continue et en particulier de la distinction parmi les publics qui la suivent entre les jeunes qui suivent une formation en alternance et les autres.

### 3.2. Intervention de Dominique Hervy-Guillaume, doctorante, université Toulouse I

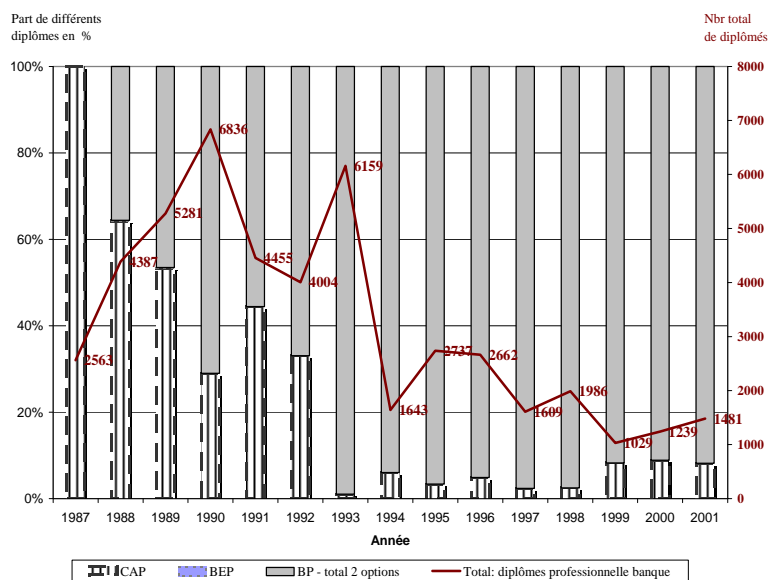
Dominique Hervy-Guillaume a utilisé REFLET dans le cadre de la réalisation de sa thèse qui analyse si les transformations du système de formation professionnelle initiale obéissent à des logiques endogènes à ces systèmes ou à des mutations du système productif. Pour ce faire, elle s'est appuyée sur deux secteurs, le bâtiment (gros œuvre) et la banque, en France et en Allemagne. L'utilisation des généalogies lui a permis de comprendre le système de formation et son évolution. Elle a également eu recours aux comptes rendus des CPC et aux portraits statistiques de branche (PSB) pour analyser les transformations en cours. Elle a apprécié le fait de pouvoir exporter REFLET sur Excel, et de pouvoir faire ainsi des traitements particuliers. Elle signale en outre que la base du BIBB ne comprend aucun diplôme de l'enseignement supérieur, alors que



REFLET inclut BTS et DUT : cela a été important pour son étude, car la création du BTS « Banque » marque une transformation dans la politique de la branche.

Dominique Hervy-Guillaume illustre ses propos par quelques résultats sur le cas du secteur de la banque en France et en Allemagne.

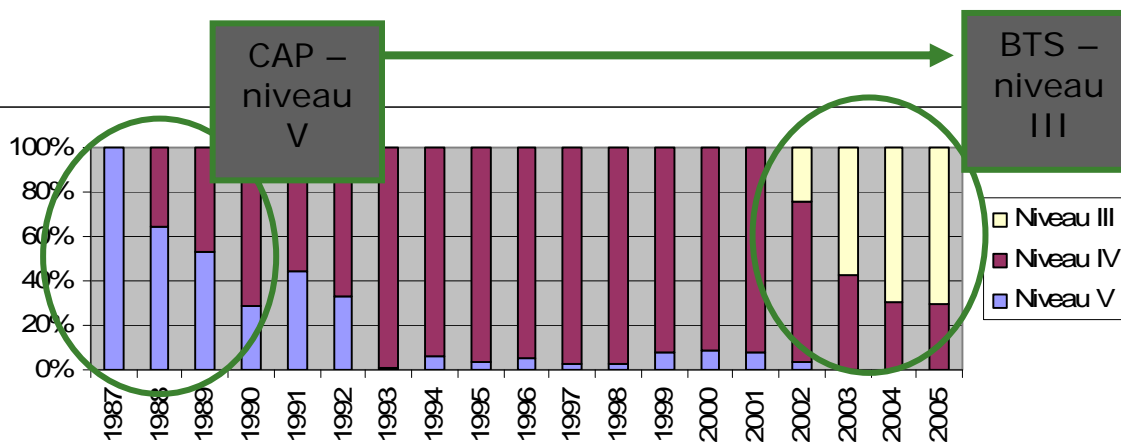
### Les diplômes de la FP au sein du secteur de la banque dans la période de 1987 à 2001



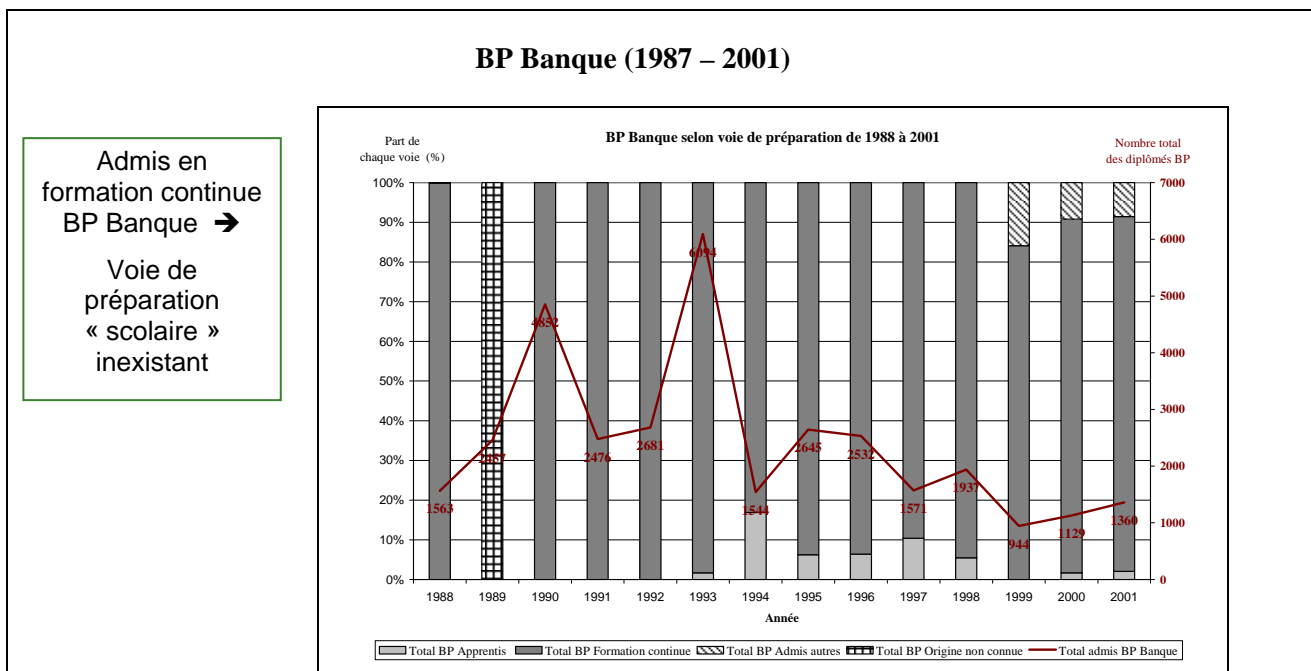
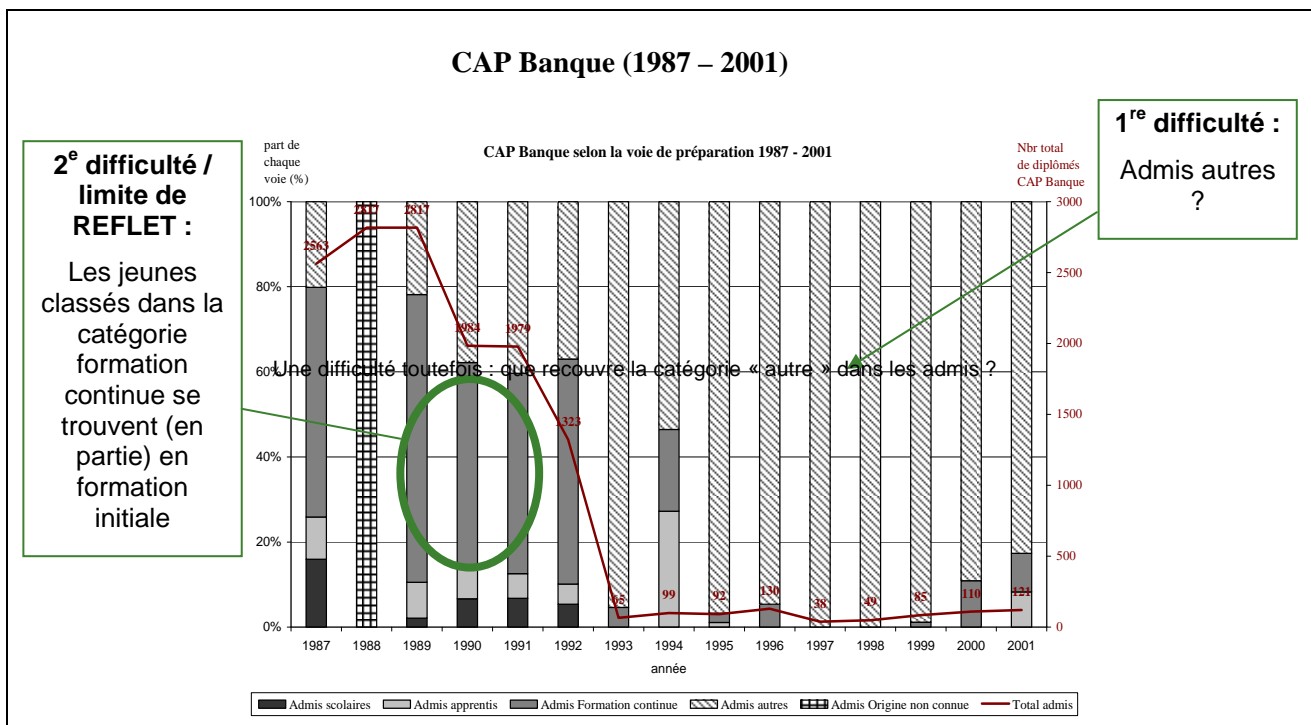
REFLET a permis d'identifier deux périodes distinctes :

- entre 1985 et 2001 : le BP banque prédomine dans le secteur. Émerge une demande de création d'un niveau III
- entre 2002-2005 : le BTS Banque est créé. Le CAP banque est quant à lui abrogé.

### Évolution du niveau des diplômés entre 1987 et 2005 (FP banque)



Elle relève par ailleurs deux écueils dans l'exemple du CAP Banque (voir tableau ci dessous).



La base de données « AUSWEITSAT » du BIBB (<http://www.bibb.de/de/781.htm>) lui a permis de traiter divers indicateurs : le nombre d'apprentis, le taux d'abandon de l'apprentissage, la part des femmes et le niveau des jeunes comme l'illustre les deux tableaux ci dessous.

**« Datenblatt »**

BIBB - DATENBLATT 8910 Bankkaufmann/-kauffrau

Deutschland  
 Bereich: Industrie und Handel  
 Berufsfeld: Wirtschaft/Verw.; Absatz/Kundenberatung  
 Anmerkung: Einschl. Sparkassenkaufmann/-kauffrau (1995 aufgehoben)

Quelle: Statistisches Bundesamt  
 Neu geordnet: 1998  
 Ausbildungsdauer: 36 Monate

Durée de l'apprentissage

Durchschnittliche tarifliche monatliche Ausbildungsvergütung 2003 WEST: 711 Euro  
 Durchschnittliche tarifliche monatliche Ausbildungsvergütung 2003 OST: 633 Euro

Salaire (ouest / est)

		1977	1985	1991	1995	1999	2001	2002	2003
Neuabschlüsse	i			25.738	18.278	17.682	17.034	14.812	12.925
	w				9.720	9.990	9.802	8.910	7.544
Vertragslösungen	i			932	833	673	835	839	776
	w			476	421	317	385	380	382
Lösungsquote	% i			3,6	4,1	3,8	4,7	5,1	5,3
	% w								
Auszubildende	i			62.286	53.781	46.495	46.063	43.660	39.298
Veränderung zu 1991	% i			0,0	-13,7	-25,4	-26,0	-29,9	-36,9
Auszubildende	m			28.680	24.598	20.715	19.353	17.896	16.011
Auszubildende	w			33.626	29.183	25.780	26.710	25.764	23.287
Frauenanteil	%			54,0	54,3	55,4	58,0	59,0	59,3
Ausländer/innen	i				1.178	966	1.166	1.148	988
Ausländeranteil	% i				2,2	2,1	2,5	2,6	2,5
Prüfteilnehmer/innen	i			21.775	26.405	18.562	18.280	17.363	17.813
	m			10.031	11.434	8.395	8.014	7.320	7.372
Erfolgsquote	% i			11.744	14.971	10.167	10.246	10.043	10.441
	% m			96,3	92,7	95,1	96,2	96,8	96,6
Erfolgsquote	% i			Berücksichtigung der Wiederholer:		98,1	98,4	99,0	98,9

Nouveaux contrats (i = total ; w = part de femmes)

Nombre d'apprentis

Variation p/r 1991

Taux de succès

Schulische Vorbildung der Jugendlichen mit neu abgeschlossenem Ausbildungsvertrag 2003

Neuabschlüsse mit Angaben zur Vorbildung	ohne Hauptschulabschluss	mit Hauptschulabschluss	Realschulabschluss	Abitur/Fachhochschulreife	Berufsgrundbildungsjahr	Berufsfachschule	Berufsvorbereitungsjahr	Sonstige	ohne Angabe
Absolut 12.788	0	56	4.340	7.053	6	1.259	5	69	137
% 100,0	0,0	0,4	33,9	55,2	0,0	9,8	0,0	0,5	

Niveau scolaire à l'entrée d'apprentissage

Alter der Ausbildungsanwärter/innen 2003, in % der gültigen Angaben nach Altersangaben: bis 16jährige usw.  
 bis 16 j: 11,1 | 17 j: 16,6 | 18 j: 10,1 | 19 j: 18,3 | 20 j: 22,9 | 21 j: 12,9 | 22 j: 4,3 | 23 j: 1,8 | 24 u.ä.: 1,9  
 Durchschnitt 19,5 Jahre  
 nachrichtlich: Keine Angaben (absolut): 0

Âge moyen

Anzahl der Ausbildungsstätten 2003: 3.077  
 Auszubildende pro Ausbildungsstätte: 2003: 12,8

Regionale Verteilung der Auszubildenden des Berufs 2003 absolut und in % (in Klammer Verteilung der Auszubildenden aller Ausbildungsberufe in %)

Baden-Württemberg	6.207	15,8 ( 12,7 )	Bayern	8.192	20,8 ( 16,4 )
Berlin (ab 91 mit Berlin-Ost)	747	1,9 ( 3,6 )	Brandenburg	577	1,5 ( 3,3 )
Bremen	351	0,9 ( 0,9 )	Hamburg	1.058	2,7 ( 2,0 )
Hessen	3.042	7,7 ( 6,8 )	Mecklenburg-Vorpommern	482	1,2 ( 2,9 )
Niedersachsen	3.528	9,0 ( 9,3 )	Nordrhein-Westfalen	8.982	22,6 ( 20,2 )
Rheinland-Pfalz	1.819	4,6 ( 4,8 )	Saarland	460	1,2 ( 1,4 )
Sachsen	1.235	3,1 ( 5,7 )	Sachsen-Anhalt	685	1,7 ( 3,6 )
Schleswig-Holstein	1.308	3,3 ( 3,2 )	Thüringen	727	1,8 ( 3,3 )

Chantal Labruyere s'interroge sur l'existence d'autres bases de données de ce type dans d'autres pays européens.



**THEME 4 •**  
**Utilisation de REFLET à l'interface de la**  
**mobilisation d'autres outils statistiques**

---



Les données de REFLET sont parfois mobilisées pour compléter ou venir en appui d'autres sources statistiques. Didier Moulia précise par exemple en quoi pour le rectorat de Toulouse la base REFLET a été utile à l'élaboration d'un guide sur l'évolution de l'offre de formation technique et professionnelle de la région Languedoc-Roussillon. Marie-Hélène Toutin-Trescat, intervenante auprès de l'observatoire régional emploi-formation (OREF) de sa région a rendu compte des questions traitées dans ce cadre. Jean-Jacques Arrighi, a montré l'utilisation « discrète » qu'il faisait de REFLET dans le cadre des enquêtes « Génération » pour constituer un échantillon représentatif des sortants du système éducatif.

#### **4.1. Intervention de Didier Moulia, MIP-DAET, rectorat de l'Académie de Toulouse**

Didier Moulia a utilisé REFLET de 2004 à 2007. Il appartenait à la Mission Statistiques et Etudes au rectorat de Toulouse et devait tenir à jour un guide faisant état de l'évolution de l'offre de formation technologique et professionnelle, en utilisant les « Groupes Formation Emploi »<sup>1</sup> pour affecter chaque diplôme. A cette époque, il a apprécié REFLET pour l'exactitude des libellés de diplômes. Par ailleurs en tant que relais MIP (Mission d'insertion professionnelle), il a créé un site destiné à faire le lien entre lycées et entreprises et il a également utilisé les données de REFLET.

Depuis 2004, le service auquel est rattaché Didier Moulia s'est étoffé et consulte directement les données de la BCN (sur le site d'Infocentre) plus vite actualisées, mais il reconnaît l'ergonomie du site REFLET par rapport à celui de la BCN qui nécessite les compétences d'un spécialiste.

*A suivi un échange sur les pratiques des Régions et des Rectorats. Il semble que chacun a son système d'information. La Région Midi-Pyrénées a fait un CD-ROM qui repose sur le principe de la nomenclature Argos, créée par le LHIRE dans le cadre du groupe Emplois-Formations (GFE). Argos porte sur la notion de « corps de savoirs ».*

*Brigitte TROCME fait référence à la nomenclature des spécialités de formation (NSF) et souligne que l'affectation des diplômes dans les NSF peut s'avérer un vrai problème lors de la rénovation de diplômes. C'est par exemple le cas du BTS technico-commercial composé de diverses options sectorielles ventilées dans la NSF. A la rénovation du diplôme, les options ont été supprimées et cela a posé le problème du rattachement à la NSF.*

#### **4.2. Intervention de Marie-Hélène Toutin-Trescat, chercheur au CLERSÉ-université de Lille I, centre associé régional au Céreq**

Pour Marie Hélène Toutin, REFLET est un passage obligé pour commencer une étude. La base permet de structurer la demande en fournissant à la fois un stock de données de cadrage et une source d'information pour une réflexion sur l'offre de formation et son évolution.

Elle précise qu'en sa qualité de chargée d'études du centre associé régional de Lille, elle participe au groupe de travail de l'OREF de sa région.

Plusieurs exemples d'usage de REFLET sont cités :

- une demande d'étude sur la féminisation des métiers de la traction et de la maintenance à la SNCF. En partant des profils demandés en termes de formation initiale, REFLET a confirmé certaines hypothèses et a montré qu'il s'agissait de spécialités où il n'y avait pas de filles. Si une féminisation est voulue, il faut aller voir dans d'autres spécialités et raisonner en termes de transférabilité de compétences ;

---

<sup>1</sup> Clin d'œil à l'intention des anciens. Voir : Bernard Fourcade, Guy Ourliac et Maurice Ourtau : « A.R.G.O.S : une démarche régionale d'aide à la décision en matière de formation professionnelle » in Formation Emploi, n°40, octobre-décembre 1992.

- une demande sur la rupture des contrats d'apprentissage en Région Nord. REFLET a fourni un éclairage permettant d'envisager la question sur une longue période ;
- dans le cadre de l'étude sur la maintenance industrielle, REFLET a permis de positionner le baccalauréat professionnel de la spécialité par rapport à une concurrence horizontale (autres spécialités de niveau IV) et verticale (même spécialité, mais à d'autres niveaux) ;
- dans le cadre de sa participation à l'OREF, Marie-Hélène utilise régulièrement REFLET pour rendre compte des transformations de l'offre de formation (niveaux, place des filles, évolution des spécialités, comparaisons interrégionales, poids des statuts scolaires, apprentis, formation continue).

En conclusion, Marie-Hélène Toutin suggère de faire des agrégations de NSF, et propose d'intégrer davantage de tableaux synthétiques.

#### **4.3. Intervention de Jean-Jacques Arrighi, chargé d'études au Céreq (département Entrée dans la Vie Active)**

Jean-Jacques Arrighi développe deux utilisations de REFLET. La première, qu'il qualifie de « discrète mais essentielle » sert dans le calage statistique des enquêtes « Générations » réalisées sur la base d'un sondage tiré de la population des sortants du système éducatif à un moment donné. Les données numériques de REFLET contribuent à vérifier la cohérence de l'échantillon avec la population parente, en particulier avec les flux de formés. Elles participent ainsi à la définition de coefficients de pondération permettant de redresser les écarts constatés. Les résultats de l'enquête emploi constituent une autre source d'information pour réaliser ce calage. C'est donc un élément important pour assurer la qualité des résultats, par exemple la comparaison des effectifs inscrits en année terminale d'études, la poursuite des études du BEP vers le Baccalauréat professionnel.

La seconde utilisation de REFLET s'inscrit dans le cadre du groupe statistique pour l'évaluation de la formation tout au long de la vie du CNFPTLV : un comité qui rassemble différents acteurs, dont les représentants des partenaires sociaux et des régions, est conduit à évaluer les politiques de formation professionnelle au niveau de la branche en région, et à en suivre l'évolution depuis 1993. Cela implique de descendre au niveau des spécialités et de maîtriser des séries longues, ce qui est toujours un problème pour les institutions. REFLET présente l'avantage de le faire.

*Le débat qui suit concerne essentiellement l'usage régional de REFLET. Les Régions cherchent différentes sources et sont plutôt satisfaites d'en avoir d'autres que celles fournies par les rectorats. En outre ces sources sont plus généralement complémentaires que concurrentes. D'une façon générale, REFLET est apprécié car cette base de données permet de voir la concurrence entre diplômés. En revanche, il est difficile de faire le lien avec les sorties et les poursuites d'études. En outre, l'entrée par CPC n'a pas d'intérêt pour les acteurs régionaux.*

*Michèle Ménabreaz précise qu'une entrée régionale dans REFLET avait été évoquée.*



## **CONCLUSION**

---



La journée s'est terminée par un tour de table où il était demandé à chacun l'amélioration qu'il souhaiterait voir apporter à REFLET. Plusieurs suggestions ont été faites comme la nécessité de donner un minimum d'information sur la finalité du diplôme qui a été ré-évoquée, en citant différentes possibilités, telles qu'une partie du référentiel d'activités professionnelles ou la fiche RNCP. Certaines demandes, pas forcément conciliables, s'orientent sur la volonté de fournir plus de tableaux synthétiques, par CPC par exemple, et de favoriser la possibilité pour l'utilisateur final de faire les regroupements qu'il souhaite. L'importance de la dimension chronologique doit absolument être préservée, car c'est elle qui donne la valeur à la base, avant une recherche de couverture exhaustive des certifications. Néanmoins, une meilleure prise en compte du supérieur et des CQP est également demandée. Dans le champ de l'environnement, les attentes se portent sur les diplômes de niveau I. Ces options d'extension ne sont pas partagées par tous. La recherche d'une couverture exhaustive du champ des certifications paraît moins prioritaire que la préservation et le développement de la qualité des informations fournies (généalogie, résumé des référentiels). La question de la formation continue a été également très longuement évoquée. Si elle paraissait relativement marginale lors de la création de REFLET, elle prend maintenant une dimension de plus en plus importante et on a du mal à la repérer dans la base. De même, la question du repérage des poursuites d'études nécessite un couplage avec la BCP.

On ressort de cette journée avec le sentiment d'une heureuse surprise face à la grande diversité d'usages parfois proche d'une forme de détournement de l'outil qui évoque le sens que donne Claude Levi Strauss<sup>2</sup> au terme de « bricolage ».

Au-delà de cette première réaction, deux autres points ont été soulignés par tous : d'une part, l'intérêt exceptionnel que représente la démarche historique de REFLET, incluant à la fois la longueur de la période couverte et sa mise en sens à travers la démarche généalogique. D'autre part, la qualité du service rendu, tant au niveau de l'ergonomie du dispositif que de la disponibilité des personnes chargées de la base pour des demandes moins standardisées.

---

<sup>2</sup> Claude Levi Strauss : « La Pensée sauvage » Plon, 1962



# **ANNEXE**

---

Programme de la journée d'études REFLET





## LES USAGES DE LA BASE DE DONNEES REFLET

Dans le prolongement des réflexions menées sur la base REFLET (ses apports, son évolution, sa valorisation...), le Céreq organise une journée d'études rassemblant différents « usagers » dont les travaux se nourrissent entre autres des données de la base. Les intervenants préciseront pourquoi et comment ils ont utilisés REFLET, et les limites éventuellement auxquelles ils se sont heurtés.

### Programme de la journée du jeudi 5 Juin 2008

**9h15** : Accueil des participants

**9h30** : Ouverture de la journée par Michel QUERE, directeur du Céreq.

Évolutions et perspectives de la base REFLET, José ROSE (directeur adjoint) et Françoise KOGUT-KUBIAK (Chargée d'études Céreq)

**9h50** : Utilisation de REFLET dans le cadre d'études ciblées sur des champs professionnels particuliers. Paul KALCK (chargé d'études Céreq), Laetitia CHIARORE (Institut Français de l'environnement)

**10h20** : Utilisation de REFLET dans le cadre d'études reposant sur une logique d'analyse par filière ou niveau de formation. Maurice OURTAU, Françoise DAUTY (CAR/Chercheurs au LIRHE- Université de Toulouse I)

**10h50** : Débat

**11h10** : Pause

**11h30** : Utilisation de REFLET dans le cadre de travaux comparatifs européens. Martine MÖBUS (chargée étude Céreq), Dominique HERVY-GUILLAUME (Doctorante- Université Toulouse I)

**12h00** : Débat

**12h30** : Pause déjeuné

**14 h00** : REFLET, un outil parmi d'autres... Didier MOULIA (RELAIT-MIP/DAET – rectorat de l'Académie de Toulouse), Marie-Hélène TOUTIN (CAR/CLERSÉ- université de Lille I), Jean Jacques ARRIGHI (Chargé d'études Céreq)

**14h45** : Débat

**15h30** : Conclusion par Françoise KOGUT-KUBIAK et Jean-Louis KIRSCH

**16 :00** : Fin de la journée d'études.





ISSN : 1776-3177  
Marseille, 2008.